

DEPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE MONT S/S VAUDREY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Paulette GIANCATARINO, Maire.

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
15	12	13

Présents :

Bernard BERTHAUD, Stéphanie FAIVRE, Bernard FRAIZIER, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Nicolas KOEHREN, Thomas HUMBLOT, Arnaud LAVIGNE, Christian MAGDELAINE, Didier MOMBOBIER, Christian SAINTHOT et Solène VILLET.

Date de Convocation :
22/11/2025

Absents :

Marie-Hélène BILLOT, Sylvain CROZE et Marie-Anne SALVADORI

Date d'Affichage :
28/11/2025

Pouvoir :

Marie-Anne SALVADORI pour Bernard BERTHAUD

N° : 2025/43

Secrétaire de séance : Liliane GOY

OBJET :
Tarifs 2026

Madame la Maire rappelle la grille tarifaire 2025 validée au conseil municipal du 21 novembre 2024 (délibération 2024-54) et la 1^{ère} modification actée le 04 février 2025 (délibération 2025-07).

Elle indique la nécessité de rajouter la possibilité d'une location à la journée (uniquement la semaine, salle rendue propre pour utilisation le lendemain 8h) à la salle des fêtes à 200 € TTC pour les habitants de Mont-sous-Vaudrey et 300 € TTC pour les personnes extérieures de Mont-sous-Vaudrey. Ce repas s'effectue uniquement le midi et la salle doit être rendue pour 20h maximum.

Le conseil profite de ce point de discussion pour rajouter dans cette délibération que le rendu de la salle Royet doit s'effectuer pour 20h maximum pour le tarif « REPAS » et la location de la chambre aux Jardins de Coralie pour 20 €/nuitée pour les habitants de Mont-sous-Vaudrey :

La grille de tarifs 2026, annexée, intègre ces modifications par rapport à 2025.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider ces tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier.

Ainsi fait et délibéré à la date susdite,
Et ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

La Maire, Paulette GIANCATARINO

